

OD
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES
FINANCIERES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 03 AOÛT 2021

N°2021- /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF//OGD

COMMUNIQUE



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), a l'honneur de porter à la connaissance **des lauréats du baccalauréat des séries C, E, F1, F2, F3 et F4 de la session de 2021**, que l'Etat burkinabé offre **des bourses nationales de cycle licence pour des études au Burkina Faso au titre de l'année académique 2021-2022**.

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leur dossier de demande sur la plateforme CAMPUSFASO à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, chaque candidat doit obligatoirement :

- créer un compte INE (Identifiant National d'étudiant) avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite, cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission de son dossier de candidature.

Le nombre de bourses disponibles est de :

- cinquante (50) pour les séries F ;
- quatre-vingt (80) pour les séries C et E.

I- CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Peuvent faire acte de candidature, les bacheliers desdites séries remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabé ;
- être âgé de **22 ans** au plus au 31 décembre 2021 ;
- avoir au moins **11/20** de moyenne à l'issue du 1^{er} tour du baccalauréat pour les séries C et F ;
- avoir au moins **10/20** de moyenne à l'issue du 1^{er} tour du baccalauréat pour la série E.

II- COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabé;
- 2- un document précisant la situation financière des parents :
 - a) soit une copie de la dernière déclaration annuelle des revenus du père et de la mère certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
 - b) soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l'intéressé(e) pour les salariés ;
 - c) soit un certificat de décès pour les parents décédés.
- 3- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2021;
- 4- une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2021.

*Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme du **10 au 25 août 2021 au plus tard à 23h59 min.***

NB :

- ***tout dossier incomplet est irrecevable ;***
- **la bourse de cycle licence est exclusivement décernée pour des études dans les universités publiques et institutions privées d'enseignement supérieur conventionnées au Burkina Faso ;**
- **le classement des établissements privés effectué par le ministère en charge de l'enseignement supérieur sera également pris en compte.**

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**

Pr Mahamadou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académique

